

Le Directeur du Centre Hospitalier de Chartres,

Vu la décision d'un concours sur titres d'assistant socio-éducatif (Emploi d'assistant de service social) en date du 21 mars 2024,


ARRÊTE

Article 1 : Les candidats dont les noms suivent, sont admis à concourir :

Madame Annabelle ALHASAN
Madame Isabelle COUTANT
Madame Cindy DE OLIVEIRA
Madame Ludivyne EUSTACHE
Madame Elodie FORICHER
Madame Charlotte FRUGIER
Madame Guetty PORFAL

Chartres, le 2 mai 2024

P/ Le Directeur-Adjoint de la Direction des Relations Humaines,
Par déléation, la Responsable du Pôle développement social



Nathalie MEYER